



## **Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais**

### **AVIS PUBLIC**

#### **ADOPTION DU BUDGET 2018-2019**

**Veillez noter qu'une erreur s'est glissée dans l'avis public sur l'adoption du budget ; la séance se tiendra à 18h00 plutôt que 17h30.**

Avis public est donné, en vertu de l'article 278 de la Loi sur l'instruction publique, le budget de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais pour l'année scolaire 2018-2019 sera adopté au cours de la séance ajournée du Conseil des commissaires qui se tiendra mercredi, le 27 juin 2018 à 18 h 00 à la Salle du Conseil, 34, rue Binet (secteur Hull), Gatineau.

Donné à Gatineau, ce 13 de juin 2018.

La secrétaire générale et directrice des communications,  
Caroline Sauvé